

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 92 (service gratuit + prix d'appel)

FLX19500284100092-07TPE01

GRESI DISTRIBUTION

19 AVENUE DES GRESILLONS
92230 GENNEVILLIERS

Facture du 14/07/2023

n° 10177369970



Electricité

Montant Hors TVA	226,10 €
Montant TVA (payée sur les débits)	-0,94 €

Facture TTC

225,16 €

Montant total à payer (TTC)

225,16 €

à régler avant le 31/07/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Dernière facture avec ce contrat. Prise d'effet de la résiliation le 10/07/2023

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 8450136317
Compte commercial : 1-3WMOEBF

Votre contrat

Offre électricité : Garanti Pro

Nom du client

GRESI DISTRIBUTION

Lieu de consommation

Référence acheminement : 21546020187746
19 AVENUE DES GRESILLONS
92230 GENNEVILLIERS

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519284501363178459705475441407

GRESI DISTRIBUTION
19 AVENUE DES
GRESILLONS 92230
GENNEVILLIERS

TIPSEPA

EST

Montant en euros

225,16

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

Identification
règlement

928450136317845970547544

DATE

SIGNATURE

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101773699702

001583140729 89928450136317845970547544911151

22516

GRESI DISTRIBUTION

Détail de votre facture du 14/07/2023 n° 10177369970

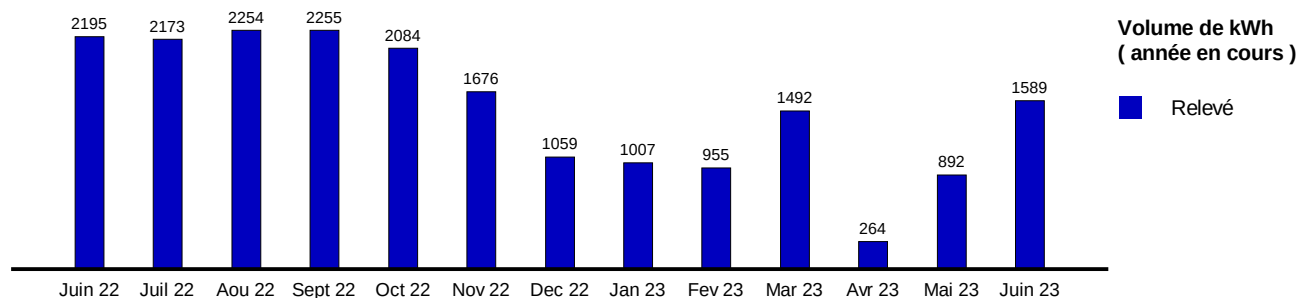
Données contrat

Garanti Pro
Réf. de votre contrat 1-3WM0EKN
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2016
Venant à échéance le 02/12/2023

Données Point de Livraison

19 AVENUE DES GRESILLONS 92230 GENNEVILLIERS
Réf Acheminement Electricité : 21546020187746

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				-14,38 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT	-14,38 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/07/2023 au 10/07/2023		21,23 €/mois	6,85 €	5,50 %
Annulation de l'abonnement	du 01/07/2023 au 31/07/2023			-21,23 €	5,50 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de -12,14 €, et la part variable est de 0,00 €					
Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	Taux de TVA
Pénalités diverses				243,14 €	HT
Pénalité de rupture du contrat				234,00 €	Taux de TVA
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10169488868 du 24/03/2023				4,91 €	Non soumis
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10170372366 du 07/04/2023				1,74 €	Non soumis
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10172380544 du 07/05/2023				1,35 €	Non soumis
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10174612515 du 07/06/2023				1,14 €	Non soumis
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				-2,66 €	Hors TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
		du 06/07/2023 au 10/07/2023	-12,14	21,93 %	-2,66 € 5,50 %

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

GRESI DISTRIBUTION

Détail de votre facture du 14/07/2023 n° 10177369970

Données contrat

Garanti Pro
Réf. de votre contrat 1-3WM0EKN
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2016
Venant à échéance le 02/12/2023

Données Point de Livraison

19 AVENUE DES GRESILLONS 92230 GENNEVILLIERS
Réf Acheminement Electricité : 21546020187746

Total Hors TVA pour ce site		226,10 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	-0,94 €	
Total non soumis à la TVA	243,14 €	0,00 €	
TVA à 5,50%	-17,04 €	-0,94 €	
Total TTC pour ce site		225,16 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 119 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H28-6H28
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12.0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	91937 le 06/07/2023	91937 le 10/07/2023

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande), 2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède), 1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal), 1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

